



Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 53

Pouvoirs : 4

Suppléants : 3

= VOTANTS : 60

- dont « pour » : 60

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : ASSAINISSEMENT : coût du raccordement au réseau sous pression de Chenon-Chenommet

Le jeudi 04 novembre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 29/10/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de ST-FRAIGNE.

Présents : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne - BONNET Franck – CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques.

Absents excusés :

BOIZUMAULT Sylvie représentée par BERNARD Anne-Marie - suppléante
GUYON Jean-Guy - représenté par BELLAUD Maryline - suppléante
MAGNANT Jocelyne représentée par ROUDIER Jonathan - suppléant

COMBAUD Renaud pouvoir à FOURÉ Brigitte
LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique
DE LUSTRAC Jean-Marc - pouvoir à LASBUGUES Elisabeth
CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

Absents excusés : PERRON Michelle - BOUCHET Eric – BRAUNBARTH Jean-Philippe – SEVRIT Raymond - JÉRÔME Géraldine.

Absents non excusés : BLANCHON Alain – BEAU Jean-Yves – BOURABIER Jacques – ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques -

Secrétaire de séance : Christine SOURY.

Objet : ASSAINISSEMENT : coût du raccordement au réseau sous pression de Chenon-Chenommet

Vu l'avis favorable de la Commission Assainissement du 16 septembre 2021,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 04 octobre 2021,

Pour rappel le coût d'un branchement à l'assainissement collectif sur le secteur « Chenon-Chenommet » (commune d'Aunac-sur-Charente) est à la charge du propriétaire, y compris pour la partie publique propriété de la collectivité (équipement propre).

Le service assainissement de la communauté de communes détermine les conditions techniques. Les travaux sont réalisés par le service ou par une entreprise sous son contrôle et c'est également le service qui vérifie la conformité avant raccordement.

Pour mémoire, le coût moyen d'un branchement (raccordement au réseau d'assainissement collectif) sur le territoire de la communauté de communes Cœur de Charente est compris entre 2 000 et 4 500 € TTC.

Le réseau sous-pression de « Chenon-Chenommet » est plus atypique et le coût moyen d'un branchement est compris entre 5 000 et 7 000 € TTC puisqu'il inclut la pose d'un poste individuel de refoulement, compte tenu du fait que le réseau a été réalisé « sous pression ».

Les usagers de « Chenon-Chenommet » ne sont pas responsables de cette particularité technique. Dans un souci d'égalité de traitement des usagers devant le service, il est proposé d'instaurer un coût forfaitaire pour le prix du raccordement à « Chenon-Chenommet » de 4 000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- ***D'APPROUVER la proposition tarifaire précitée ;***
- ***D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à exécuter tous les actes en découlant.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

